

# Irri.pl@ine

N° 131 – 4 juillet 2013 – 2 pages

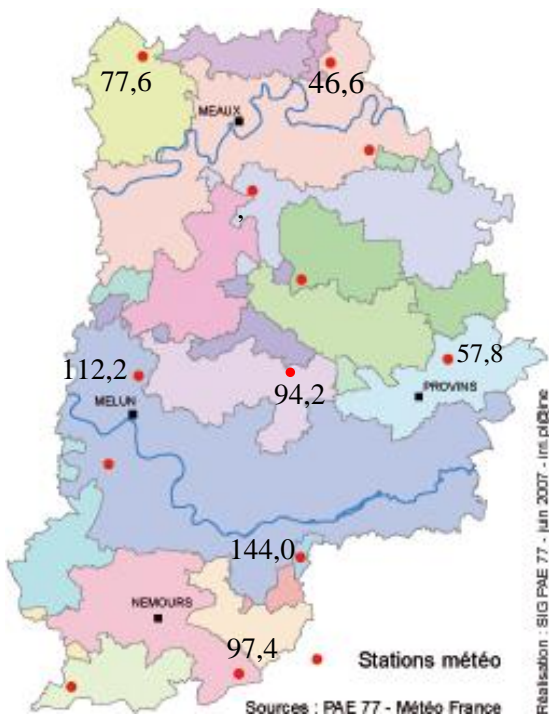
## METEO

Le mois de juin a connu quelques précipitations orageuses très importantes sur certains secteurs, notamment le Sud-Est du département (61,2 mm le 8, puis 52,5 mm le 19 à La-Brosse-Montceaux), alors que cette année il est tombé 112 mm au mois de juin. Le cumul moyen sur les 30 dernières années est de 55,8 mm sur la station de Montereau-sur-le-Jard.

Les températures moyennes sur le mois, avec 16,6°C, restent un peu en dessous des normales de saison (17,0°C). Elles sont stables avec peu d'amplitude dans la journée, et surtout une 3<sup>ème</sup> décade plus fraîche (15,5°C). Les 25°C n'ont été franchis qu'à deux périodes très courtes sur la station de Montereau-sur-le-Jard (6-8 juin et 17-19 juin), avant le passage des orages.

Concernant les ETP, le cumul des évapotranspirations atteint 112,5 mm pour le mois de juin, au niveau des ETP moyennes à cette période l'année, soit une moyenne de 3,6 mm/jour.

Les ETP des 3 premiers jours de juillet sont autour des 3,5 mm/j, soit au-dessous des normales de saison (4,0 mm/j).



## BESOINS EN EAU DES CULTURES

Dans le contexte météo actuel (remontée des températures), les besoins en eau augmentent sur toutes les cultures.

Estimation des besoins en eau :  $ETM = kc \text{ ETP}$  (pour des ETP moyens de 4,0 mm/jour).

Culture	Stade	Coef. Cultural Kc	Besoins : ETM=kc ETP (mm/j)	Besoins hebdomadaire (mm)
Betteraves	Recouvrement	1,0	4,0	28,0
Maïs	9/10 feuilles	1,00	4,0	28,0
Pommes de T	Recouvrement total	1,05	4,2	29,4
	Recouvrement + 30 j	1	4,0	28,0
Oignons	Ø > 2cm	1,2	4,8	33,6
	pleine bulbaison	1,1	4,4	30,8
Haricots et Flageolets	Boutons floraux	0,8	3,2	22,4
	Floraison	1,0	4,0	28,0

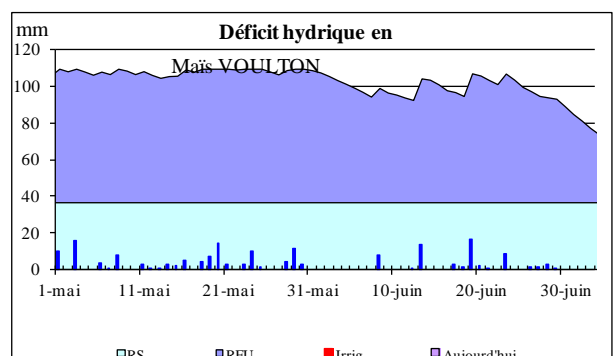
Ces besoins en eau seront satisfaits, tout ou partie, par la pluviométrie naturelle, complétée par l'irrigation si cette pluviométrie se révélait insuffisante.

**Les besoins en irrigation** sont donc à estimer selon le contexte local, de sol et des pluies effectivement reçues. En l'absence de précipitations, l'irrigation est à prévoir sur **potatoes, haricots, oignons** dans les sols superficiels ou moyennement profonds (RU < 100 mm).

Les **betteraves** et le **maïs** sont en retard cette année, et n'ont pas de besoin d'irrigation dans l'immédiat.

Le graphique ci-contre illustre le suivi d'une parcelle de maïs à Voulton en sol moyen jusqu'au 3 juillet.

D'après le bilan hydrique théorique, le déficit hydrique n'est actuellement que de 38 mm.



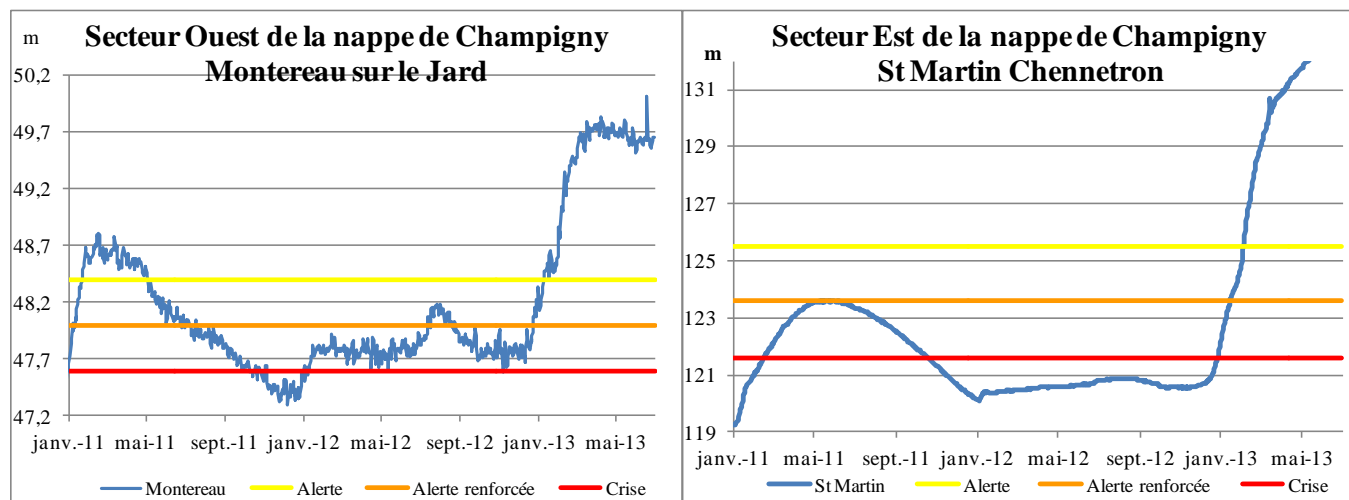
Les rivières réagissent aux pluies et nous permettent d'envisager une année sans trop de problèmes.

## SITUATION DES NAPPES

### ✓ Nappe de Champigny

Le 1<sup>er</sup> juillet 2013, le piézomètre de Montereau-sur-le-Jard indiquait 49,66 m NGF et celui de Saint-Martin-Chennetron 133,20 m NGF.

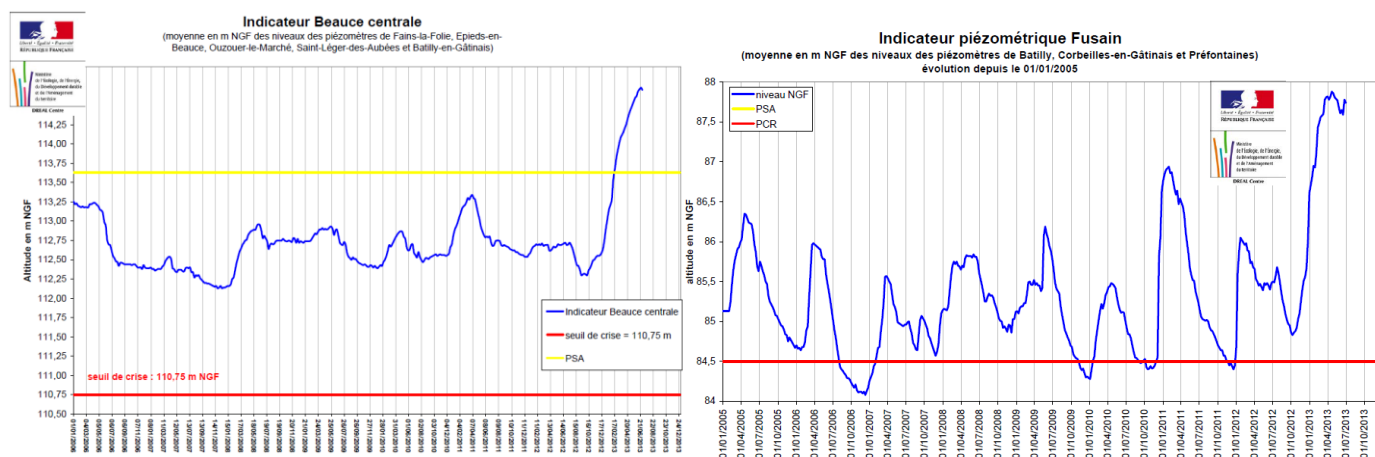
La nappe du Champigny à Saint Martin Chennetron poursuit même une légère remontée (la recharge hivernale atteint la nappe avec un retard important dans cette zone Est de la nappe du Champigny).




**Nous vous rappelons que le renvoi des Index des compteurs à la Chambre d'Agriculture, à chaque début de mois, est une des conditions du protocole de gestion collective.**

### ✓ Nappe de Beauce

Le 30 juin 2013, l'indicateur piézométrique pour le secteur Beauce Centrale était à 114,7 m (moyenne des niveaux des 5 piézomètres de référence). Celui du secteur Fusain était à 87,74 m (moyenne des niveaux des piézomètres de Batilly, Corbeilles et Préfontaines).





L'indicateur de la Beauce Centrale affiche une remontée de la nappe jusque fin juin, alors que celui du secteur Fusain toujours très réactif affiche une réponse rapide aux précipitations, avec une petite remontée en fin de première décade de juin et une plus importante entre le 16 et le 23 juin.



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement  
 Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,  
 e-mail : [irrigation@seine-et-marne.chambagri.fr](mailto:irrigation@seine-et-marne.chambagri.fr) - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08  
 avec le concours financier du Conseil Général de Seine-et-Marne, et du CASDAR

**Toute rediffusion et reproduction interdites**





avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»